



COMMUNE DE DURRENBACH

**Compte-rendu des délibérations
du Conseil Municipal du 10 juillet 2020**

Date de convocation :	30 juin 2020	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, en séance publique au lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.
Nombre de conseillers en exercice :	15	<u>Présents</u> : M. WEISS Damien, M. SIEDEL Dominique, Mme DUTEY Sylvie, Mme CORDON Laurence, M. DEUBEL Denis, Mme FABACHER Angélique, Mme HAMMENTIEN Aurélie, M. HEINRICH Thierry, M. HOH Christian, M. JEDELE Cyril, Mme KLINGLER Catherine, M. PFEIFFER Alain, M. Denis RICHTER, Mme SCHALL Nathalie et Mme VINCENT
Présents :	15	Anne
Procuration :	0	

Secrétaire de séance : Mme Aurélie HAMMENTIEN

Approbation du compte-rendu de la séance d'installation du 25 juin 2020.

2020-39 : Désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Pour : 15 voix

Absentions : 0 voix

Contre : 0 voix

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs

Vu la circulaire ministérielle du 30 juin 2020 relative à la désignation des délégués par les conseils municipaux,

Vu l'arrêté préfectoral du 1er juillet 2020 définissant, pour chaque commune, le nombre de délégués et de suppléants à désigner et le mode de scrutin applicable,

Vu les articles L.283 à L. 293 et R. 131 à R. 148 du Code Electoral,

Vu l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifiée,

Le Maire expose que le conseil municipal doit procéder à la désignation des délégués et des suppléants qui éliront les sénateurs le dimanche 27 septembre 2020.

Dans les communes de 1 000 à 8 999 habitants, les délégués et suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste composée alternativement d'un candidat de chaque sexe, suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne.

Monsieur le Maire procède ensuite à l'installation du bureau électoral.

Mme Aurélie HAMMENTIEN est désignée en tant que secrétaire de séance.

M. Christian HOH et Nathalie SCHALL sont désignés en tant que membres du bureau en qualité de conseillers les plus âgés et M. Cyril JEDELE et Mme Sylvie DUTEY sont désignés en tant que membres du bureau en qualités de conseillers les plus jeunes.

Après avoir procédé à l'appel nominatif des membres du conseil et avoir dénombré 15 conseillers présents, il constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 1er juillet 2020, le Maire rappelle qu'il convient de désigner 3 délégués et 3 suppléants au sein du conseil de Durrenbach.

Avant l'ouverture du scrutin, M. le Maire a constaté qu'une liste unique de candidats avait été déposée.

La tête de liste de l'unique liste déposée est M. Damien WEISS.

Après avoir procédé au vote à bulletin secret, le dépouillement du vote a donné les résultats ci-dessous :

- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 15
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- d) Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- e) Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 15

Il est attribué à chaque liste autant de mandats de délégués (ou délégués supplémentaires) que le nombre des suffrages de la liste contient de fois le quotient électoral.

Une fois l'attribution des mandats des délégués effectuée, il est procédé de la même manière pour l'attribution des mandats de suppléants :

Nom du candidat tête de liste	Suffrages obtenus	Nombre de délégués	Nombre de suppléant
M. Damien WEISS	15	3	3

M. le Maire a proclamé élus délégués et suppléants les candidats de la liste unique dans l'ordre de présentation ci-dessous :

Nom et prénom du candidat	Qualité
M. Damien WEISS	Délégué
Mme Nathalie SCHALL	Déléguée
M. Dominique SIEDEL	Délégué
Mme Anne VINCENT	Suppléante
M. Christian HOH	Suppléant
Mme Sylvie DUTEY	Suppléante

Après avoir constaté qu'aucun délégué ou suppléant n'a refusé d'exercer son mandat, le procès-verbal a été dressé, signé par le Maire, le secrétaire et les autres membres du bureau et clos à 19h30.

Le Maire,
Damien WEISS

Sylvie DUTEY		Cyril JEDELE	
Laurence CORDON		Catherine KLINGLER	
Denis DEUBEL		Alain PFEIFFER	
Angélique FABACHER		Denis RICHTER	
Aurélie HAMMENTIEN		Nathalie SCHALL	
Thierry HEINRICH		Dominique SIEDEL	
Christian HOH		Anne VINCENT	